



VIVRE

À FRENEUSE

HORS
SÉRIE

En ce début de mois de décembre, l'esprit de Noël s'invite dans nos foyers et dans nos cœurs autour de moments privilégiés partagés en famille.

Cette célébration constitue l'occasion de mettre à l'honneur les valeurs essentielles de solidarité, de partage et d'entraide qui nous sont chères.



Freneusiennes, Freneusiens,

Que dire de 2020. Crise sanitaire, restriction des libertés, impossibilité de voir ses proches, de les embrasser, économie en berne, elle mériterait le qualificatif d'annus horribilis. Pourtant, au cours de cette année, nous avons eu notre lot de petits bonheurs, des enfants sont nés, des mariages célébrés, une nature préservée.

Depuis notre investiture, nombre d'actions ont été engagées pour les Freneusiens et des investissements importants ont été lancés. Ainsi, les travaux d'extension de la cantine scolaire débiteront en début d'année 2021. Nos écoliers pourront très bientôt jouir de plus d'espace et de temps pour se restaurer le midi.

Je reste cependant très vigilante aux changements annoncés car nous sommes conscients qu'une fois le virus vaincu, les difficultés économiques seront encore bien présentes.

Je tiens enfin à remercier toutes les forces vives de notre commune : les employés municipaux qui œuvrent pour l'intérêt général, les associations qui sont les écoles de la démocratie et de la citoyenneté, les commerçants, les artisans, les entreprises et tous les citoyens de manière générale pour leur implication dans la vie de Freneuse. Vos remarques, propositions et initiatives nous permettent de vivre et de partager une commune vivante et dynamique où il fait bon vivre.

Chers Freneusiennes, Freneusiens, au crépuscule de cette année si particulière, l'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter sincèrement de la terminer de la meilleure des manières et de profiter des moments de joie, de bonheur et d'amour.

Belles fêtes de fin d'année à vous et celles et ceux qui vous sont chers.



Le Maire
Ghislaine HAUETER

LES VŒUX DU MAIRE



Compte-tenu des conditions sanitaires, les vœux du Maire seront exprimés en vidéo, sur le site Internet de la commune,

LE 15 JANVIER

PLANTATION DU FIGUIER LE 25 NOVEMBRE

À la Sainte Catherine, puisque tout bois prend racine, notre figuier gage d'espoir dans une biodiversité et une solidarité retrouvées, a pris place au niveau de l'espace vert de la RD 113. Espérons qu'il prospère afin que ses fruits soient disponibles pour les citoyens et que les jours sans contraintes sanitaires nous permettent de continuer à planter des fruitiers en compagnie des Freneusiens.



EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Liste « Agir pour Freneuse »

Dans cette année particulière et difficile, il nous a semblé important d'avoir une vision positive de rester solidaire et fraternel.

Mère Teresa a su trouver les mots pour garder l'espoir et apprécier la vie malgré tout :

"La vie est beauté, admire-la.

La vie est félicité, profites-en.

La vie est un rêve, réalise-le.

La vie est un défi, relève-le.

La vie et un devoir, fais-le.

La vie est un jeu, joue-le.

La vie est précieuse, soigne-la bien.

La vie est richesse, conserve-la.

La vie est amour, jouis-en.

La vie est un mystère, pénètre-le.

La vie est une promesse, tiens-la.

La vie est tristesse, dépasse-la.

La vie est un hymne, chante-le.

La vie est un combat, accepte-le.

La vie est une tragédie, lutte avec elle.

La vie est une aventure, ose-la.

La vie est bonheur, mérite-le.

La vie est la vie, défends-la."

Les conseillers « AGIR pour Freneuse » continuent de travailler pour le bien de nos concitoyens. On vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

agirpourfreneuse78@gmail.com • AGIR POUR FRENEUSE • Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

Liste « Freneuse, unir pour réussir »

Chères Freneusiennes, Chers Freneusiens,

En parallèle d'une période sanitaire économique et sociale toujours incertaine, approche le temps de Noël et celui de sa traditionnelle « Trêve des confiseurs ». L'occasion de pouvoir souffler un peu pour se retrouver dans la chaleur de son foyer, entourés de ses proches, au fil d'une accalmie de fin d'année plus que souhaitable et salutaire, loin des polémiques et autres controverses.

Cette période qui s'ouvre est aussi celle du solstice d'hiver, c'est-à-dire, celle du retour de la Lumière, de la Renaissance et du Renouveau pourvu d'une énergie nouvelle, fédératrice et unificatrice. Une gageure impérieuse dans un monde à vif et durement éprouvé. Qu'il nous soit donc permis ici, au nom des conseillers de notre groupe « Freneuse, Unir pour Réussir », de vous souhaiter, en dépit de cette situation singulière, les meilleures fêtes de fin d'année possibles, en compagnie de toutes celles et ceux qui vous sont chers. Soyez assurés qu'hier comme aujourd'hui, et malgré les épreuves, nous restons à vos côtés.

unirpouurreussir@freneuse.com • Facebook [freneuseunirpouurreussir](https://www.facebook.com/freneuseunirpouurreussir) • Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

FERMETURES DE FIN D'ANNÉE DES SERVICES MUNICIPAUX

La Mairie et la Médiathèque "L'œil écoute"

- Jeudis 24 & 31 décembre : fermées les après-midi
- Samedis 26 décembre & 2 janvier



L'ACTUALITÉ COMPLÈTE DE VOTRE COMMUNE



IntraMuros

Nous vous invitons à télécharger l'application : aucune inscription n'est nécessaire et vous avez juste à choisir la commune de **FRENEUSE**.

FONCTIONNALITÉS PRINCIPALES DE L'APPLICATION

- **ÉVÉNEMENTS** : communaux, intercommunaux et ensemble du bassin
- **ACTUALITÉS** : associations, écoles et commerces
- **POINTS D'INTÉRÊT** : découvrir et visiter la commune et sa région
- **ANNUAIRE** : numéros de téléphone, courriels, horaires, etc...
- **SIGNALER** : le citoyen se géolocalise, prend une photo, choisit la catégorie et renseigne son adresse mail. La délégation "Sécurité" reçoit immédiatement le signalement
- **ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES** : menus et alertes
- **ASSOCIATIONS** : informations et alertes
- **COMMERCES** : informations, contacts

CIRCULATION INTERDITE AUX POIDS LOURDS

Un arrêté municipal existant a été actualisé et appliqué à compter du 20 novembre, interdisant la circulation des poids lourds de plus de 10 tonnes :

- *rue Charles de Gaulle, à gauche de la rue des Baloches*
- *rue Jean Moulin*
- *rue des Coutumes*
- *rue Colette Lamaison*



EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE



Suite à un nombre croissant d'inscriptions à la cantine depuis la rentrée, la capacité maximale d'accueil du restaurant scolaire a été atteinte. Pour le bien-être des enfants et du personnel, il a fallu réagir rapidement afin de proposer un accueil optimal et envisager une extension des locaux par l'installation de structures modulables.

Ces structures pourront accueillir une centaine d'enfants de maternelle. Nous avons privilégié le confort intérieur, le chauffage, la climatisation et l'ergonomie des sanitaires.

Cette extension sera accessible aux P.M.R. (Personne à Mobilité Réduite).

Afin d'optimiser les conditions de repas et détente pour tous les élèves, un réaménagement intérieur du bâtiment existant sera effectué prochainement.

POUR LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS

- **Fermeture à la circulation de la rue Jean Moulin entre 11h et 14h**, par une signalisation réglementaire et la mise en place prochainement de barrières modulables.
- **Signalisation du restaurant scolaire et des écoles** par des panneaux réglementaires qui seront installés aux abords des bâtiments respectifs.



- **Actualisation et application de l'arrêté municipal** interdisant la circulation des Poids Lourds de plus de 10 tonnes sur ce secteur.

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Réseau "Lire en Boucles"

DEPUIS LE
1^{er} DÉCEMBRE
OUVERTURE
AMÉNAGÉE

Vous pouvez à nouveau choisir des documents sur place. Néanmoins, pour respecter les consignes sanitaires renforcées préconisées par le gouvernement, la médiathèque a, de nouveau, aménagé l'accueil au public :

- port du masque et utilisation du gel hydro-alcoolique obligatoires
- accès limité à 5 personnes maximum à la fois
- durée sur place limitée à 20 minutes
- sens unique de circulation
- pas de consultation sur place
- dépôt des documents sur le charriot à l'entrée ou dans la boîte "retour des documents" (après la porte d'entrée)

HORAIRES D'OUVERTURE*

Mardi : 15h à 17h30
Mercredi : 10h à 12h - 15h à 17h30
Jeudi & vendredi : 15h à 17h30
Samedi : 9h à 13h

* Sous réserve de mesures sanitaires

L'actualité du Réseau : coups de cœur, les nouveautés sur lireenboucles.biblixnet.net

mediatheque@freneuse78.fr • 01 30 98 96 00

Pensez à réserver en ligne, le mode "Drive" est toujours actif

FRENEUSE EN FÊTE POUR NOËL

Un grand merci à nos agents des services techniques, qui ont fait preuve de beaucoup d'inventivité pour transformer, à moindre coût, et d a n s un esprit de recyclage, nos décorations pour embellir notre ville et faire naître quelques paillettes dans les yeux des Freneu-siens.



CONCOURS DE DESSINS THÉMATIQUES

Le Comité des Fêtes organise, chaque mois, un concours de dessins. Un calendrier réunira les œuvres des gagnants (issues des concours de Novembre 2020 à Octobre 2021). Nous avons commencé avec le thème "Contes de Fées", nous poursuivons avec... "Noël".

Lors du 1^{er} concours (novembre), nous avons reçu avec plaisir, les dessins de 12 artistes émérites qui nous ont gâtés de leur imaginaire féérique et fantastique, une véritable source d'inspiration pour nous, les adultes. Admirez plutôt les esquisses de nos deux valeureuses gagnantes :



Mais ne vous laissez pas surprendre par l'originalité du thème. Chers artistes en herbes, transmettez-nous par votre crayon, ce que représente cette Fête à vos yeux.

Soyez sage et envoyez-nous vos œuvres **avant le 31 Décembre** par courriel bureau@cdf78840.fr, indiquez bien votre nom, prénom et âge.

LES ILLUMINATIONS DE NOËL

Le comité des fêtes ne compte pas oublier les grands qui ont, eux aussi, besoin de rêver ! Nous allons en parallèle du concours de dessins, organiser un concours des illuminations de Noël.

Beaucoup d'entre-vous recouvrent leur habitation de décorations magnifiques et lumineuses, une contribution involontaire à l'éclairage public, et tout à fait appréciable, qui apporte de la chaleur dans nos cœurs.

N'oubliez pas de vous inscrire par courriel bureau@cdf78840.fr ou de remettre votre bulletin de participation dans la maison de Noël, qui se situe à la médiathèque. Le comité des fêtes passera pour prendre en photo vos illuminations.

Un gagnant par catégorie "Balcons" et "Maisons", sera désigné par un jury, composé de Madame Le Maire Ghislaine Haueter, M. Fresneau et notre fleuriste « Aux Fleurs de Maé ».

Le comité des fêtes de Freneuse vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'années.

Pour nous suivre Facebook «Comité Des Fêtes de Freneuse 78»

Comité des fêtes



FRENEUSE



LA MUTUELLE MUNICIPALE

Pour des raisons sanitaires, nous n'avons pas pu organiser de réunions explicatives quant à notre projet de vous faire bénéficier d'une mutuelle municipale comme certaines communes le font depuis 2013.

Le but est de faire souscrire le plus grand nombre d'habitants d'une même ville afin d'obtenir un tarif préférentiel pour la complémentaire santé, faisant jouer l'effet de groupe.

Ce dispositif à but solidaire s'adresse en priorité aux populations pour qui le coût d'une mutuelle est lourd à supporter ou qui ne disposent pas de mutuelle obligatoire : retraités, étudiants, auto-entrepreneurs et demandeurs d'emploi.

Aucune condition n'est requise pour y souscrire, si ce n'est être résidant de Freneuse. Ceci afin d'apporter une réponse durable, citoyenne et solidaire ; personnalisée et adaptée aux besoins de chacun.

Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir remplir le coupon réponse ci-dessous et de nous le retourner au C.C.A.S. afin que nous puissions étudier toutes les possibilités qui s'offriront aux participants.

C.C.A.S. • 01 30 98 97 93 • ccas@freneuse78.fr

DON DE SANG À FRENEUSE



MUTUELLE MUNICIPALE

COUPON-RÉPONSE

NOM : Prénom :

Adresse :

78840 FRENEUSE

Tél. : Courriel :@.....

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> Étudiant(e) | <input type="radio"/> Retraité(e) |
| <input type="radio"/> Demandeur/se d'emploi | <input type="radio"/> Auto-entrepreneur/se |
| <input type="radio"/> Sans emploi | <input type="radio"/> Autre, précisez |
| <input type="radio"/> C.M.U. | <input type="radio"/> A.C.S. |

Avez-vous une mutuelle ? OUI NON

Autorisation d'apparaître sur la liste d'inscription en vue de définir une mutuelle communale



Les bénévoles du Secours Catholique aident et accompagnent les personnes en situation de précarité, et luttent contre la pauvreté en France.

Situé dans le centre-ville de Bonnières, vous serez accueilli par une équipe bienveillante qui vous écoutera et saura vous apporter des conseils. Grâce aux dons reçus, le Secours Catholique peut offrir des vêtements, des denrées alimentaires à ceux qui en ont besoin. Des aides financières sont possibles pour le règlement de facture d'énergie, l'achat de nourriture...

Procédure COVID : pendant cette période de confinement, le bureau est fermé. Vous devez contacter un service d'assistance sociale. Le Secours Catholique vous appellera afin de convenir d'un rendez-vous.

Allô Solidarités : 01 30 836 836 (prix d'un appel local).

Un numéro unique dédié pour s'informer, réaliser ses démarches et bénéficier d'un accompagnement personnalisé (insertion, logement et enfance).

ANTENNE DE BONNIÈRES

Informations et contact :
01 30 42 01 08
31 rue Marcel Sembat
78270 Bonnières-sur-Seine

LE CALENDRIER DES SAPEURS-POMPIERS

Cette année, contraints par le contexte sanitaire et les mesures gouvernementales mises en place, vos sapeurs-pompiers ne pourront pas venir à votre rencontre.



Les calendriers sont disponibles à la mairie, dans les boulangeries Bouteillon, Lamaison et Moulin de Freneuse.

En échange de votre règlement (chèque ou espèces), votre calendrier et votre reçu vous seront donnés immédiatement.

Autres moyens de faire un don :

- Versement en ligne via le QR code
- Versement par chèque à l'ordre "Amicale des sapeurs-pompiers de Bonnières-Sur-Seine" Rue Marcel Pagnol - 78270 Bonnières-Sur-Seine
- Versement via Facebook "Amicale-Pompiers-Bonnières-sur-Seine"



LE COLIS DES AÎNÉS

Pour ceux qui n'ont pas pu récupérer leur colis à la salle des Fêtes des Ventines, il sera disponible en Mairie, dans la Salle des Conseils - accès place Porte Goret :

Samedis 19 décembre et 9 janvier 2021, de 9h à 12h

Pour les personnes à **mobilité réduite**, la livraison pourra être effectuée, en contactant le C.C.A.S. au 01 30 98 97 93, un rendez-vous sera fixé.

Attention : ces dates de distributions peuvent changer sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.



78-92 MON DÉPARTEMENT À PORTÉE DE CLIC

Afin d'améliorer le service rendu aux usagers en le modernisant et en simplifiant les démarches, le Département des Yvelines a lancé avec le Département des Hauts-de-Seine un portail unique qui recense l'ensemble des aides et des services couverts par les compétences départementales.

Plus simple et plus facile, les aides et services des Yvelinois réunis sur un même portail. Le site 78-92.fr regroupe tous les dispositifs couverts par les compétences du Département, chaque usager peut ainsi y trouver des informations sur les aides départementales dans les domaines suivants :

- Enfance & famille
- Autonomie
- Action sociale
- Emploi & insertion
- Éducation & jeunesse



LE CHÈQUE NUMÉRIQUE POUR LES ARTISANS & COMMERÇANTS



Le Chèque numérique pour les commerçants et artisans peut atteindre **1 500 €**.

Il est destiné à tous les commerçants et artisans indépendants d'Île-de-France (même les artisans sans point de vente et non sédentaires) dès lors qu'ils ont moins de 10 salariés.

3 objectifs :

- Améliorer leur gestion digitale,
- Générer du flux dans leur boutique grâce au marketing digital,
- Booster leurs ventes grâce au e-commerce.

Il peut financer des dépenses de fonctionnement et d'investissement

Qui peut en bénéficier ? **Les entreprises et les professionnels**

Plus d'informations :

Chèque numérique pour un commerce connecté

iledefrance.fr/cheque-numerique-pour-un-commerce-connecte

Un « chèque numérique » pour des commerces mieux connectés

iledefrance.fr/un-cheque-numerique-pour-des-commerces-connectes



AVANT LE 31 DÉCEMBRE

- Demander la bourse communale, dans le cadre de la poursuite d'études post-bac - Dossier à retirer en mairie
ccas@freneuse78.fr • 01 30 98 97 93
- Déclarer vos ruches - Obligation annuelle pour tout apiculteur
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

AVANT LE 31 JANVIER

- Vous équiper de Bacs de collecte des déchets, aux normes NF EN 840 C.C.P.I.F. - 2 rue du Clos Prieur - Freneuse • 01 30 98 51 78



FERMETURE TRÉSORERIE DE BONNIÈRES POUR DÉMÉNAGEMENT

Depuis le **15 décembre 2020**, la trésorerie de Bonnières est fermée. Elle sera transformée en "Maison de service public". La boîte postale reste fonctionnelle **jusqu'au 31 décembre**. Cette maison de service public accueillera des permanences de différents services tels que les impôts, la C.A.F...

PROCHAINS RAMASSAGES DES E.M.R.

1^{er}, 15 et 29 janvier
12 février



Maintenant, vous devez me confier tous vos journaux, magazines et vos papiers.